



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgifp.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgifp-sd.fr/029/>

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 24 NOVEMBRE 2015
DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

En ouverture de ce CTL, nous tenions à rappeler à nouveau combien nous avons été choqués par les actes barbares inqualifiables qui ont ensanglanté Paris le 13 novembre 2015.

Comme l'a déclaré notre secrétaire général confédéral, Jean Claude MAILLY, rien ne peut justifier de tels actes fanatiques consistant à tuer des innocents et à terroriser.

Plus que jamais il nous faut donc défendre la démocratie et ne pas céder sur les valeurs républicaines de liberté, égalité, fraternité et laïcité.

Force Ouvrière considère que le service public est un rouage essentiel contribuant à la défense de ces principes républicains, et nous saluons l'ensemble des services publics nationaux pour leur engagement et leur professionnalisme menés parfois au péril de leur vie.

Trois organisations syndicales nationales de la DGFIP dont **F.O.-DGFIP**, avaient appelé les personnels à se mettre massivement en grève le 18 novembre 2015 afin de s'opposer aux suppressions d'emplois et à la démarche stratégique qui s'apparente à un démantèlement des services de la DGFIP.

Suite à ces ignobles attentats, les organisations syndicales ont décidé de reporter leur légitime action de grève prévue le 18 novembre, et notre section départementale a décidé d'annuler toutes les HMI et visites de services qui avaient été programmées la semaine dernière.

En attendant de reprendre nos actions, nos revendications sur les moyens pour exercer correctement nos missions demeurent d'actualité, et la DGFIP a notamment son rôle à jouer sur la surveillance de l'économie occulte dont chacun sait qu'elle participe au financement du terrorisme.

Parallèlement, la présence des services déconcentrés de la DGFIP au plus près du citoyen y compris en zone rurale et dans les quartiers abandonnés depuis longtemps, constitue un facteur essentiel de cohésion sociale.

Cela nous amène à évoquer l'ordre du jour de ce Comité technique local et notamment le bilan de la dernière campagne déclarative où une fois encore, dans des conditions de plus en plus contraintes en effectifs, les agents ont pu démontrer tout leur professionnalisme et répondre aux besoins de la population.

Encore récemment tous les canaux d'accueil de la DGFIP ont été très fortement sollicités par des contribuables désemparés par les conséquences des mesures de suppression de la demi part des veuves et la fiscalisation des majorations de retraite pour enfants.

Les déclarations du Ministre dans les médias, annonçant un traitement particulier pour ces contribuables et les invitant même à ne pas s'acquitter de leurs obligations fiscales, sans s'appuyer sur aucun texte législatif, n'a fait que provoquer un afflux supplémentaire aux guichets des Finances Publiques et dégrader les conditions de travail des agents exposés en première ligne.

F.O.-DGFIP dénonce la précipitation de ces annonces ministérielles et leurs conséquences néfastes tendant à désorganiser les services et les collègues arrivés au point de rupture.

Pour **F.O.-DGFIP** il y a bien là une réelle incohérence de ceux qui préconisent le tout internet et dans le même temps invitent les contribuables, habituellement non imposables, à se rendre aux guichets de la DGFIP.

Cet ordre du jour porte aussi sur plusieurs opérations s'inscrivant dans le cadre du resserrement du réseau de la DGFIP. Après avoir supprimé des milliers d'emplois à un rythme annuel correspondant aux effectifs d'un gros département, la Direction Générale met en place son mécano à coups de fusions de services, de fermetures de Trésoreries, et de mise en place de pôles....

Pour **F.O.-DGFIP**, la seule stratégie de cette démarche est de parvenir à poursuivre sa politique de destructions des emplois.

Pour **F.O.-DGFIP**, moins de fonctionnaires, c'est inévitablement moins de services publics et sur le terrain des missions devant s'exercer à flux tendu avec toujours plus de polyvalence pour les agents.

La mise en place du Pôle de contrôle des revenus et du patrimoine nous apparaît à ce titre emblématique de cette volonté de la Direction Générale de concentrer les services, au prix d'une polyvalence accrue et d'une érosion de la technicité.

En ce qui concerne votre schéma d'implantation départementale, nous contestons la rupture avec la proximité suite au transfert envisagé du service FI de MORLAIX à BREST.

FO DGFIP demande le maintien de l'activité FI au sein du SIP de Morlaix et réitère sa revendication de maintien du service enregistrement au sein du SIE.

Nous tenons aussi lors de ce CTL à souligner combien les agents de catégorie C qui y sont implantés prennent toute leur part aux résultats obtenus par la mission FI.

Notre délégation et son expert reviendront en séance sur l'ensemble des tâches prépondérantes effectuées par ces collègues, qui selon nous ont toute leur place pour continuer d'exercer leurs missions au sein de ces nouveaux pôles.

F.O.-DGFIP29 vous demandera donc Madame La Présidente, une attention particulière quant au positionnement des agents de catégorie C, afin qu'au sein de ce Comité technique local il puisse être tenu compte du rôle clé joué par les collègues de catégorie C des services FI et que cette reconnaissance se traduise par le maintien de leurs emplois au sein du PCRFP.

Nous reviendrons également en séance sur les conséquences liées à la fusion des secteurs des SIP de Châteaulin et Quimperlé, et aussi sur celles engendrées par le transfert de la Trésorerie de Pleyben sur Châteaulin.

Dans le contexte de l'annonce du déménagement de Pleyben, nous avons pris connaissance de la confirmation de la fermeture de la Trésorerie de Ploudalmézeau à compter du 1er janvier 2016, suite à la publication de l'arrêté du 5 novembre 2015, portant sur la réorganisation de postes comptables des services déconcentrés de la Direction générale des finances publiques.

Alors que dans certaines zones rurales, urbaines ou périurbaines, la DGFIP est l'une des dernières administrations présentes, **F.O.-DGFIP** condamne cette réduction du maillage territorial de ses implantations.

Nous maintenons à nouveau que, compte tenu de la complexité et de l'instabilité de la fiscalité, le conseil de proximité, assuré par les agents des finances publiques, est aujourd'hui indispensable.

Pour **Force Ouvrière** il n'y a pas de République sans service public.

Concernant l'ensemble des opérations de restructurations soumises à l'avis de ce CTL, nous demandons aussi qu'elles puissent faire l'objet de la production par l'administration de fiches d'impact et de leur présentation en CHS-CT.

F.O.-DGFIP, reviendra également en séance sur le sujet de l'apprentissage à la DGFIP, et rappellera ses positions et ses réserves quant à sa déclinaison au sein de nos services.

S'agissant de ce point que vous avez proposé pour information, nous vous demandons Madame la Présidente de bien vouloir faire procéder au vote du CTL sur ce sujet relatif à l'insertion professionnelle.

Pour conclure et dans le prolongement de la réunion qui s'est tenue à Bercy le 18 novembre dernier consécutivement aux événements tragiques du 13 novembre, et comme nous vous l'avons demandé par lettre du 20 novembre dernier, nous souhaiterions connaître Madame la Présidente les mesures de sécurité que vous comptez mettre en œuvre pour assurer la sécurité des sites départementaux de la DGFIP.